



Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014

Ce rapport de gestion et d'analyse de la situation financière et des opérations consolidées de Redevances Aurifères Osisko Itée (« Osisko », « Redevances Aurifères Osisko » ou la « Société ») et de ses filiales à part entière pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société et les notes afférentes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014. Les états financiers consolidés audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« International Financial Reporting Standards » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'Accounting Standards Board. La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers consolidés ainsi que des autres renseignements financiers de la Société contenus dans ce rapport de gestion. Le conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant aux rapports financiers. Pour aider celle-ci, le conseil a nommé un comité d'audit formé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre les membres de la direction et les auditeurs afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers au conseil d'administration pour que celui-ci examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans ce rapport de gestion sont en date du 18 février 2015, la date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, suivant la recommandation du comité d'audit. Les valeurs monétaires figurant dans ce rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie de présentation de la Société, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la section intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ».

Table des matières

Description de l'entreprise	2
Modèle d'affaires et stratégie	2
Faits saillants – 2015	2
Faits saillants – 2014	2
Base de présentation financière	3
La transaction de Corporation Minière Osisko	3
Portefeuille d'intérêts de redevances et de placements	4
Acquisition de Mines Virginia inc.	6
Lancement d'un programme de dividendes trimestriels	7
Facilité de crédit renouvelable	8
Marché de l'or et des devises	8
Principales informations financières annuelles	10
Survol des résultats financiers	11
Liquidités et sources de financement en capital	13
Flux de trésorerie	13
Information trimestrielle	15
Résultats du quatrième trimestre	15
Perspectives	17
Obligations contractuelles et engagements	18
Transactions entre parties liées	18
Arrangements hors bilan	18
Données sur les actions en circulation	18
Événements subséquents	19
Risques et incertitudes	19
Contrôles de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière	19
Base d'établissement des états financiers consolidés	20
Estimations et jugements comptables critiques	20
Instruments financiers	21
Normes d'information récemment publiées	21
Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS	22
Mise en garde concernant les énoncés prospectifs	23
Informations sur la Société	24

Description de l'entreprise

Redevances Aurifères Osisko a été formée à la suite de l'acquisition amicale de Corporation Minière Osisko (« CMO ») par Yamana Gold Inc. (« Yamana ») et Mines Agnico Eagle Limitée (« Agnico Eagle ») et a débuté ses activités le 16 juin 2014. La Société est constituée en vertu de la Loi sur les sociétés par actions du Québec et est une société axée sur l'acquisition de redevances de métaux précieux, d'autres redevances de haute qualité et de flux de métaux. Les principaux actifs d'Osisko comprennent une redevance de 5 % du rendement net de fonderie (*Net Smelter Return* ou « NSR ») sur la mine Canadian Malartic située à Malartic au Québec, et une redevance variable récemment acquise de 2,0 % à 3,5 % NSR sur la mine Éléonore, située dans la région de la Baie-James au Québec. La Société détient également un portefeuille de redevances sur différents projets aurifères, principalement en Ontario et au Québec. De plus, la Société détient, directement ou indirectement, des projets d'exploration dans trois grands camps aurifères prolifiques : dans la ceinture aurifère de l'Abitibi (Val-d'Or - Kirkland Lake), dans la région de la Baie-James, et dans la ceinture aurifère de Guerrero au Mexique.

Modèle d'affaires et stratégie

L'objectif de la Société consiste à devenir une société intermédiaire de redevances minières et d'exploration de premier plan et à maximiser le rendement de ses actionnaires par la croissance de ses actifs, tant de façon organique que par des acquisitions relatives de redevances et de flux de métaux de qualité, ainsi qu'en remettant du capital à ses actionnaires par le paiement de dividendes et le rachat d'actions aux moments opportuns. La Société croit qu'elle peut atteindre cet objectif en misant sur l'expertise technique approfondie de son équipe pour dénicher des occasions de croissance à forte marge qui permettront à la Société de profiter des prix des matières premières et des options liées à la croissance des réserves et aux nouvelles découvertes. Osisko gardera l'accent sur les actifs aurifères de qualité situés dans des juridictions favorables, exploités par des sociétés minières établies, puisqu'elle croit que ces actifs permettront d'aller chercher une meilleure évaluation sur les marchés. Elle examinera également toutes les opportunités, pour tous les métaux et dans toutes les juridictions. Compte tenu qu'un des aspects essentiels des activités de la Société implique qu'elle doit livrer concurrence à d'autres sociétés pour les occasions d'investissement, Osisko cherchera à maintenir un bilan solide et la capacité de déployer son capital.

Faits saillants – 2015

- Complété l'acquisition amicale de Mines Virginia inc.; et
- Complété un placement privé par voie de prise ferme de bons spéciaux pour un produit brut totalisant 200 millions \$.

Faits saillants – 2014

- Produits de 17,2 millions \$ (2013 – nul);
- 12 327 onces d'or reçues et vendues (2013 – nul);
- 11 915 onces d'argent reçues et vendues (2013 – nul);
- Perte nette¹ de 2,1 million \$, 0,05 \$ par action (2013 – perte nette¹ de 28,7 millions \$, 0,66 \$ par action);
- Bénéfice ajusté² de 10,1 millions \$, 0,22 \$ par action² (2013 – Bénéfice ajusté² et bénéfice ajusté par action² – nuls);
- Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation^{1,3} de 5,9 millions \$ (2013 – flux négatifs de 6,7 millions \$);
- Clôture d'un placement privé de 42 millions \$ en action ordinaires;
- Obtention d'une facilité de crédit renouvelable de 100 millions \$ avec possibilité d'augmentation de 50 millions \$;
- Déclaration d'un premier dividende trimestriel de 0,03 \$ par action ordinaire versé le 15 janvier 2015 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 décembre 2014; et
- Cession des actifs miniers de Canadian Malartic et des actifs d'exploration de Hammond Reef et Kirkland Lake dans le cadre de la transaction amicale avec Yamana et Agnico Eagle.

1 Pour les activités poursuivies.

2 Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Se référer à la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

3 Avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement.

Base de présentation financière

Bien que Redevances Aurifères Osisko soit une nouvelle entité juridique, il a été déterminé, en vertu des IFRS, qu'aux fins de la présentation des données financières, la Société devrait être considérée comme une continuation de CMO en date de la clôture de la transaction amicale dans le cadre de laquelle tous les actionnaires de CMO sont devenus des actionnaires de Redevances Aurifères Osisko. Les résultats reflètent également un regroupement d'actions sur une base 10 pour 1 qui a eu lieu le 16 juin 2014. Ainsi, toutes les données antérieures relatives aux actions ont été ajustées afin de refléter ce regroupement d'actions, à moins d'indication contraire.

La transaction de Corporation Minière Osisko

CMO était un producteur d'or d'échelon intermédiaire qui a fait l'objet d'une tentative de prise de contrôle non sollicitée entamée le 13 janvier 2014. À la suite d'un processus intensif de maximisation de la valeur pour les actionnaires, une transaction amicale a été annoncée avec Yamana et Agnico Eagle le 16 avril 2014, approuvée par les actionnaires de CMO le 31 mai 2014 et conclue le 16 juin 2014. Conformément aux modalités de l'entente, chaque actionnaire de CMO a reçu :

- i. 2,09 \$ en espèces;
- ii. 0,26471 action de Yamana;
- iii. 0,07264 action d'Agnico Eagle; et
- iv. 1/10^e d'une action de Redevances Aurifères Osisko.

Les actifs initiaux de Redevances Aurifères Osisko comprenaient :

- i. 157 millions de dollars en espèces;
- ii. Une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic;
- iii. Une redevance de 2 % NSR sur les propriétés Upper Beaver et Kirkland Lake;
- iv. Une redevance de 2 % NSR sur le projet Hammond Reef et d'autres projets d'exploration au Canada;
- v. Une redevance d'usinage à forfait de 0,40 \$/tonne sur Canadian Malartic (après le 16 juin 2021);
- vi. Des propriétés d'exploration au Mexique;
- vii. Un portefeuille de titres de capitaux propres négociés en bourse dans des sociétés d'exploration;
- viii. Une base fiscale de 50 millions de dollars à l'égard de l'impôt canadien en lien avec la redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, qui sera utilisée pour réduire l'impôt fédéral au Canada et provincial au Québec; et
- ix. L'utilisation du nom « Osisko ».

La Société a démarré ses activités avec 11 employés, dont 5 dirigeants, tous des anciens employés de CMO ayant une connaissance approfondie des actifs de la Société et de l'industrie minière en général.

Aux fins des états financiers consolidés, les actifs nets transférés à la Société tel qu'indiqué ci-dessus sont considérés comme ayant été conservés par la Société et tous les autres actifs et passifs de Corporation Minière Osisko, qui représentent ses activités d'exploitation minière, d'exploration et d'évaluation au Canada, sont considérés comme ayant été distribués aux actionnaires de la Société. Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IFRIC 17, *Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires*, les actifs nets suivants sont considérés comme ayant été cédés pour un produit équivalent à leur juste valeur estimative :

	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	128 502
Stocks	84 427
Autres actifs courants	48 145
Immobilisations corporelles	1 888 040
Trésorerie affectée – non courante	48 490
Comptes créditeurs et frais courus	(98 202)
Provisions et autres passifs	(22 944)
Dette à long terme (incluant la tranche courante)	(296 022)
Impôts sur le résultat et impôts miniers différés	(166 118)
	<hr/>
Actifs nets considérés comme ayant été cédés	1 614 318
	<hr/>
Produit net estimatif de la cession réputée	3 358 433
	<hr/>
Gain net à la cession réputée	1 744 115
	<hr/>

Le gain net est inclus dans le bénéfice net des activités abandonnées. Par ailleurs, 1,2 million d'actions ordinaires de la Société ont été déposées auprès d'un agent fiduciaire afin de satisfaire la conversion éventuelle des débentures convertibles de CMO considérées comme ayant été cédées le 16 juin 2014. Dans l'éventualité où les détenteurs n'exercent pas leur option de conversion avant le 16 juin 2017, les 1,2 million d'actions ordinaires seront remises à la Société pour annulation.

Portefeuille d'intérêts de redevances et de placements

Canadian Malartic

L'actif principal de la Société est une redevance de 5 % NSR sur la propriété Canadian Malartic, située à Malartic, au Québec, et désormais exploitée par le Partenariat Canadian Malartic mis sur pied par Yamana et Agnico Eagle (les « exploitants »). La propriété couvre une superficie de 220 km² et est située le long d'un prolifique couloir aurifère qui englobe des producteurs d'or historiques et actuels et qui a produit plus de 50 millions d'onces d'or.

La propriété Canadian Malartic englobe la mine Canadian Malartic, qui a été construite et développée par CMO à un coût d'environ 1,2 milliard de dollars et où la production a débuté en avril 2011. Depuis le début de la production, la mine a produit environ 1,6 million d'onces d'or et plus de 1,1 million d'onces d'argent. La production d'or trimestrielle depuis le début des activités est résumée ci-dessous (en milliers d'onces):

	T1	T2	T3	T4	Total
2011	--	46,6	73,8	79,7	200,1
2012	91,2	92,0	103,8	101,5	388,5
2013	106,0	111,7	120,2	137,3	475,3
2014	140,0	133,2	129,5	132,8	535,5

Les exploitants ont indiqué que les installations d'usinage à Canadian Malartic avaient traité en moyenne 53 232 tonnes par jour au quatrième trimestre de 2014, établissant ainsi un nouveau record trimestriel. Les exploitants ont indiqué qu'ils envisagent différentes façons d'optimiser les opérations à la mine Canadian Malartic. Le circuit de concassage actuel a une capacité nominale de 55 000 tonnes par jour. Les débits de traitement devraient s'établir à environ 52 500 tonnes par jour dans la première moitié de l'année 2015 puis augmenter pour atteindre environ 55 000 tonnes par jour dans la deuxième moitié de l'année 2015.

Les exploitants s'attendent à une production de 560 000 onces d'or en 2015.

Les exploitants ont indiqué que le rapprochement des onces extraites avec le bloc modèle continue d'être positif (3 % à 4 % supérieur) et offre la possibilité d'améliorer la marge de manœuvre au niveau de la production dans l'avenir.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Yamana et d'Agnico Eagle publiés le 11 février 2015 et déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

En août 2014, Agnico Eagle et Yamana ont publié une mise à jour de l'estimation des réserves et des ressources minérales en date du 15 juin 2014 pour la mine Canadian Malartic. Les réserves minérales prouvées et probables dans la fosse ont été estimées à 8,9 millions d'onces d'or selon un modèle de fosse aménagée en tenant compte d'un prix de l'or à 1 300 \$ US l'once, un seuil de coupure entre 0,28 g/t et 0,35 g/t or, et un taux de change \$ CA/\$ US de 1,10. L'inventaire de réserves est présenté dans le tableau ci-dessous :

Estimations de réserves et de ressources selon un seuil de coupure entre 0,28 et 0,35 g/t Au

Catégorie	Tonnes (M)	Teneur (g/t Au)	Au (M oz)
Réserves prouvées	57,6	0,91	1,69
Réserves probables	205,6	1,10	7,26
Réserves prouvées et probables	263,2	1,06	8,94
Ressources mesurées et indiquées ⁽¹⁾	314,2	1,07	10,80
Ressources présumées	46,5	0,77	1,14
(1) Incluant les réserves prouvées et probables			

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les rapports techniques conformes au Règlement 43-101 déposés sur SEDAR (www.sedar.com) par Agnico Eagle et Yamana les 13 et 14 août 2014 respectivement.

Propriétés Upper Beaver et Kirkland Lake

Osisko détient une redevance de 2 % NSR sur le projet Upper Beaver et les propriétés de Kirkland Lake, lesquelles sont présentement détenues et développées conjointement par Agnico Eagle et Yamana par le biais de Canadian Malartic Corporation. Le portefeuille de propriétés couvre une superficie de 220 km² dans le prolifique camp minier de Kirkland Lake en Ontario, dont la production historique totalise 20 millions d'onces. Les propriétés avaient été acquises par CMO à la fin de l'année 2012 par le biais de l'acquisition de Queenston Mining Inc.

Les exploitants ont indiqué une nouvelle estimation des ressources minérales pour le gisement Upper Beaver : 1 444 000 onces d'or de ressources souterraines indiquées à une teneur moyenne de 7,00 g/t Au avec 0,26 % Cu, 796 000 onces d'or de ressources inférées souterraines à 4.66 g/t au avec 0,30 % Cu et 250 000 onces d'or de ressources présumées à ciel ouvert à 1,99 g/t Au avec 0,20 % Cu.

Les exploitants ont indiqué qu'ils ont dépensé 8,15 millions de dollars du 16 juin au 31 décembre 2014 sur leurs propriétés d'exploration, mettant l'accent sur le projet Upper Beaver à Kirkland Lake et sur la propriété Pandora, adjacente à la mine Lapa d'Agnico Eagle. Les activités effectuées comprennent une compilation des travaux historiques sur les différentes propriétés à Kirkland Lake et une mise à jour de l'inventaire de ressources sur le projet Upper Beaver. La mise à jour de l'estimation des ressources devrait être intégrée à une étude visant à évaluer les scénarios potentiels de production à Upper Beaver.

Les travaux effectués à Upper Beaver avaient pour but de vérifier la présence de minéralisation près de la surface, et plusieurs sondages ont aussi été forés pour investiguer la minéralisation sous les intersections de forage existantes qui avaient rencontré de la minéralisation à haute teneur à plus de 1500 mètres de profondeur. Les travaux de forage près de la surface ont permis de délimiter un petit inventaire de ressources potentiellement exploitable par fosse à ciel ouvert. Les travaux de forage à plus de 1500 mètres de profondeur ont rencontré de la minéralisation de teneurs et d'épaisseurs comparables aux résultats obtenus dans les forages antérieurs.

Les exploitants ont indiqué que le budget proposé pour Kirkland Lake en 2015 était d'environ 6,7 millions de dollars.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Yamana et d'Agnico Eagle publiés le 11 février 2015 et déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Projet Hammond Reef

La Société possède une redevance de 2 % NSR sur le projet Hammond Reef, situé près de la ville d'Atikokan en Ontario. La propriété avait été acquise par CMO dans le cadre de l'acquisition de Brett Resources Inc. en 2010. CMO a réalisé un programme de forage de 629 367 mètres et établi en 2013 la présence de ressources globales mesurées et indiquées s'élevant à 5,4 millions d'onces d'or à une teneur moyenne de 0,86 g/t Au, tandis que les ressources globales présumées s'élèvent à 1,8 million d'onces d'or à une teneur moyenne de 0,72 g/t (selon un seuil de coupure de 0,50 g/t Au).

Autres projets au Canada

La Société détient des intérêts de redevances sur diverses autres propriétés au Canada qui étaient détenues par CMO, incluant une redevance de 2 % NSR sur la propriété Pandora, située près de la mine Lapa d'Agnico Eagle près de Cadillac au Québec, et une redevance de 2 % NSR sur des propriétés d'étain au Yukon, qui ont été acquises par CMO dans le cadre de l'acquisition de Brett Resources.

Les exploitants ont indiqué qu'à Pandora, sept sondages avaient été forés pour vérifier la zone North Branch près de la surface, et cinq sondages ont aussi été complétés à partir de la galerie d'exploration 101-W de la mine Lapa, adjacente à la propriété, pour vérifier la minéralisation dans la cible South Branch. Les résultats des travaux de forage à faible profondeur ont permis de valider une partie des résultats historiques obtenus par les détenteurs antérieurs, et un programme de forage de suivi est envisagé. En profondeur, la galerie 101-W devrait être prolongée à compter de février et les travaux de forage au diamant devraient reprendre par la suite, à la fin du deuxième trimestre de 2015.

Les exploitants ont indiqué que le budget proposé pour Pandora en 2015 était d'environ 3,1 millions de dollars.

Pour des informations plus détaillées, le lecteur est prié de consulter les communiqués de Yamana et d'Agnico Eagle publiés le 11 février 2015 et déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Placements dans des sociétés

Les actifs de la Société comprennent un portefeuille d'actions de sociétés privées et cotées en bourse. Osisko investit, et à l'intention de continuer à investir, de temps à autre, dans diverses sociétés dans le secteur de l'industrie minière à des fins d'investissement, et avec l'objectif d'améliorer sa capacité à acquérir des intérêts dans des actifs d'exploration, des redevances ou des flux de revenus futurs. En plus des objectifs de placements, dans certains cas, la Société peut décider de jouer un rôle plus actif, en fournissant du personnel de gestion, un soutien technique et / ou administratif ainsi qu'en nommant des individus au conseil d'administration des sociétés dans lesquelles elle investit.

Corporation Minière NioGold

La Société a complété un placement privé sans intermédiaire de 14 000 000 d'actions ordinaires accréditatives de Corporation Minière NioGold (« NioGold ») au prix de 0,35 \$ par action pour un total de 4,9 millions de dollars. Osisko détient désormais 19,5 % des actions ordinaires émises et en circulation de NioGold. NioGold a nommé deux représentants de la haute direction de la Société (Sean Roosen et Bryan A. Coates) pour siéger au conseil d'administration de NioGold.

Par ailleurs, Osisko a acquis les droits détenus par NioGold visant le rachat de la moitié de la redevance NSR existante sur le Bloc Marban et sur le Bloc Malartic Hygrade-NSM, pour un prix d'acquisition global de 150 000 \$. L'acquisition de ces redevances nécessiterait une sortie de fonds de 2,0 millions de dollars.

NioGold a lancé en novembre 2014 un programme de forage de définition de 40 000 mètres ciblant le gîte Marban, détenu en propriété exclusive et situé près de Malartic au Québec. Le programme a pour but d'augmenter le niveau de confiance de façon à convertir la totalité des ressources près de la surface aux catégories mesurées et indiquées.

Ressources Falco Itée

La Société a acquis 1 488 990 actions ordinaires de Ressources Falco Itée (« Falco »), ce qui représente environ 2,04 % des actions ordinaires émises et en circulation de Falco, pour un prix d'acquisition global de 0,7 million de dollars. Osisko a aussi acquis 1 218 265 actions ordinaires supplémentaires de Falco qui faisaient antérieurement l'objet d'une convention d'entiercement au prix de 0,27 \$ par action. Falco a nommé Sean Roosen au poste de président du conseil d'administration. Osisko détient désormais environ 11,4 % des actions ordinaires émises et en circulation de Falco.

Falco a récemment complété un financement par capitaux propres de 10 millions de dollars et vient d'entreprendre un programme de forage en surface de 16 000 mètres ciblant son actif principal, le gîte Horne 5, ainsi que des campagnes de forage régionales sur différentes cibles dans le camp de Rouyn-Noranda.

Guerrero (Mexique)

CMO avait été active au Mexique en faisant l'acquisition de propriétés offrant un potentiel minéral prometteur afin d'y mener des activités d'exploration préliminaire. Ces propriétés ont été transférées à la Société le 16 juin 2014. La Société détient présentement environ 900 000 hectares dans la prolifique ceinture aurifère de Guerrero (« CAG »). Au fil des ans, la CAG a déjà produit plus de 30 millions d'onces en découvertes aurifères, dont notamment la mine Los Filos détenue par Goldcorp Inc. et le projet El Limon détenu par Torex Gold Resources Inc.

Des problèmes de sécurité sont survenus dans l'État de Guerrero, lesquels ont affecté les activités d'exploration et l'accès en général dans ce secteur. La Société est d'avis que ces problèmes sont temporaires et que les préoccupations à l'égard de la sécurité seront résolues par les autorités gouvernementales du Mexique.

La Société a réduit ses activités au Mexique et continuera d'étudier ses alternatives en lien avec la propriété Guerrero.

Propriétés d'étain en Alaska (États-Unis)

La Société détient les propriétés d'étain et d'argent de Sleitat et Coal Creek, situées en Alaska aux États-Unis. Osisko a signé une lettre d'intention visant la vente de ces propriétés.

Acquisition de Mines Virginia inc.

Le 17 novembre 2014, Osisko et Mines Virginia inc. (« Virginia »), une société d'exploration minière active dans le Nord du Québec et détentrice d'une redevance variable de 2,0 % à 3,5 % dans la propriété aurifère Éléonore exploitée par Goldcorp Inc., ont annoncé la conclusion d'une entente définitive de regroupement des deux sociétés. Suivant les termes

de l'entente, structurée sous la forme d'un plan d'arrangement, chaque action de Virginia a été échangée pour 0,92 action d'Osisko.

La transaction a été clôturée le 17 février 2015 et Osisko a acquis toutes les actions en circulation de Virginia et a émis un total de 29 964 240 actions ordinaires aux actionnaires de Virginia. Avant la clôture de la transaction, Osisko détenait 3 562 616 actions ordinaires qui ont généré un gain de 7 948 000 \$ à la date de clôture. Selon le cours de clôture des actions ordinaires d'Osisko le 13 février 2015 de 16,31 \$ (la clôture de la transaction a été complétée avant l'ouverture des marchés le 17 février 2015 et les marchés étaient fermés le 16 février 2015), la contrepartie totale s'élève à environ 488,7 million de dollars. De plus, Osisko a émis 1 695 770 options sur actions en tant qu'options de remplacement de Virginia en fonction du même ratio d'échange que pour les actions. Le prix de levée moyen pondéré des options de remplacement émis est de 8,75\$ et la juste valeur a été évaluée à 13 685 000 \$. Les frais de transaction en lien avec l'acquisition et engagés en 2014 s'élèvent à environ 1 572 000 \$. Le regroupement d'Osisko et de Virginia permet de diversifier le portefeuille d'actifs dans des secteurs à faible risque géopolitique et améliore la situation financière de la société regroupée.

Dans le cadre de la transaction, deux grands investisseurs institutionnels québécois ont participé à des placements privés totalisant 70 millions de dollars (42 millions de dollars à Osisko et 28 millions de dollars à Virginia). Osisko a aussi accordé aux actionnaires institutionnels le droit de participer à hauteur de 15 % dans toute future redevance ou flux de métaux acquis par Osisko aux mêmes termes et conditions s'appliquant à Osisko. Ce droit de participation procure à la Société une capacité financière supplémentaire dans sa quête d'occasions de croissance.

L'acquisition de Virginia procure plusieurs avantages à Osisko, notamment :

- i) Une diversification des revenus avec l'ajout de la redevance sur Éléonore, la mine de calibre mondial exploitée par Goldcorp Inc., laquelle devrait atteindre la production commerciale au premier trimestre de 2015;
- ii) Une augmentation des options visant les réserves aurifères additionnelles à la mine Éléonore et sur différents projets dans le camp émergent de la Baie-James;
- iii) Une nouvelle exposition aux métaux de base avec le projet Coulon;
- iv) Un portefeuille de redevances sur des propriétés non productrices; et
- v) Un portefeuille d'exploration de première qualité centré sur la région de la Baie-James dans la province de Québec.

La production à la mine Éléonore en 2015 devrait se situer entre 290 000 et 330 000 onces d'or. Goldcorp Inc. s'attend à atteindre la production commerciale d'ici la fin du premier trimestre de 2015. La période de rodage, au cours de laquelle le débit de traitement passera de 3 500 tonnes par jour à la capacité nominale de 7 000 tonnes par jour, est bien amorcée et devrait se poursuivre jusque dans la première moitié de l'année 2018. Les forages d'exploration prévus en 2015 auront pour but d'augmenter les réserves dans la partie inférieure de la mine. Pour plus d'information, le lecteur est prié de consulter le communiqué de Goldcorp Inc. daté du 12 janvier 2015 et déposé sur SEDAR (www.sedar.com).

Placement privé par voie de prise ferme de 200 millions de dollars

Le 21 janvier 2015, Osisko a annoncé la conclusion d'une entente avec un syndicat de preneurs fermes, lesquels ont convenu d'acquérir, sur la base d'un placement privé par voie de prise ferme, 10 960 000 bons de souscription spéciaux de la Société (« bons spéciaux ») au prix de 18,25 \$ par bon spécial, pour un produit brut totalisant 200 020 000 \$. Chaque bon spécial confère au porteur le droit d'acquérir, sans verser de contrepartie supplémentaire, une unité (« unité ») d'Osisko, chaque unité étant composée d'une action ordinaire (« action ordinaire ») d'Osisko et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier étant un « bon de souscription ») d'Osisko. Chaque bon de souscription entier confèrera au porteur le droit d'acheter une action ordinaire d'Osisko au prix de 36,50 \$ par action ordinaire, pour une période de 84 mois suivant la date de clôture.

Le placement a été complété le 18 février 2015 et Osisko a émis 10 960 000 bons de souscription spéciaux pour un produit brut totalisant 200 020 000 \$. Les frais de transaction sont estimés à 10 279 000 \$ pour un produit net totalisant 189 741 000 \$.

Lancement d'un programme de dividendes trimestriels

Le conseil d'administration a approuvé le 16 novembre 2014 le lancement du programme de versement trimestriel de dividendes de la Société. Le premier dividende trimestriel de 0,03 \$ par action ordinaire de la Société a été annoncé le 16 novembre 2014 et versé le 15 janvier 2015, aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 décembre 2014. Les 1,2 million d'actions ordinaires détenues par un agent fiduciaire ne sont pas admissibles au versement de dividendes.

Facilité de crédit renouvelable

Au quatrième trimestre de 2014, la Société a obtenu auprès de la Banque Nationale du Canada une facilité de crédit renouvelable de 100 millions de dollars à être utilisée pour des investissements dans l'industrie minière, y compris pour l'acquisition de redevances et le financement de flux de métaux précieux et d'autres flux de haute qualité. La facilité peut être augmentée de 50 millions de dollars à la demande d'Osisko.

La facilité de crédit renouvelable est garantie par les actifs de la Société, dont les droits de redevances, et a un terme de deux ans, qui peut être prolongé d'un an à chaque date d'anniversaire. La facilité est assujettie à une commission d'attente initiale de 0,30 %. Les fonds tirés avec les taux de base et préférentiel porteront intérêt au taux de base / préférentiel majoré de 0,50 % à 2,50 % et les fonds tirés au taux LIBOR porteront intérêt au taux LIBOR majoré de 1,50 % à 3,50 % en fonction du ratio d'endettement de la Société. La facilité comprend des clauses qui exigent que la Société maintienne certains ratios financiers et rencontre certaines exigences non financières. Au 31 décembre 2014, tous les ratios et toutes les exigences étaient respectés.

La facilité de crédit renouvelable augmente la capacité financière de la Société dans ses efforts visant à acquérir des redevances et des flux de métaux générateurs de revenus.

Marché de l'or et des devises

Marché de l'or

Les métaux précieux avaient commencé à rebondir en 2014 après les prix planchers atteints en 2013, toutefois ces gains ont été effacés dans la deuxième moitié de l'année. Après un premier semestre robuste, principalement influencé par la géopolitique et les risques macroéconomiques croissants, le prix de l'once d'or a dégringolé au deuxième semestre, clôturant à 1 206 \$ US, principalement influencé par la vigueur du dollar US et la perception que l'économie américaine s'améliore.

Au cours de l'année 2014, le prix de l'or par once a varié d'un sommet de 1 385 \$ US à un prix plancher de 1 142 \$ US pour un prix moyen de 1 266 \$ US.

Durant l'année 2014, le marché a subi l'influence des éléments suivants :

- Les données économiques en provenance des États-Unis étaient supérieures aux attentes, en particulier les données sur l'emploi et le taux de chômage;
- Les attentes à l'effet que la Réserve fédérale américaine hausserait les taux d'intérêt et restreindrait son programme d'achat d'actifs; et
- La vigueur du dollar US.

Malgré ces événements, Osisko est d'avis que les paramètres fondamentaux du marché de l'or demeurent bien en place :

- Déséquilibre commercial croissant aux États-Unis;
- Niveaux d'endettement élevés se poursuivant;
- Crise des devises dans les marchés émergents;
- Données économiques décevantes en provenance de la Chine et inquiétudes quant aux possibilités de défauts de paiement;
- Demande croissante pour de l'or physique; et
- Instabilité géopolitique.

La production minière d'or dans le monde continue d'être relativement stable. Les défis que représentent la découverte de nouveaux gisements, les investissements élevés nécessaires, la suspension de projets majeurs, et la difficulté d'obtention des permis incitent Osisko à croire que la production mondiale demeurera stable ou fléchira légèrement à court et moyen terme.

Le prix historique des 5 dernières années est présenté ci-dessous :

(\$ US/once)	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2014	1 385	1 142	1 266	1 206
2013	1 694	1 192	1 411	1 205
2012	1 792	1 540	1 669	1 658
2011	1 895	1 319	1 572	1 531
2010	1 421	1 058	1 225	1 406

Les prix moyens de l'or et de l'argent en dollars US sont résumés ci-dessous :

	Prix réalisé par once	Prix du marché par once ⁽¹⁾
Or	1 229	1 247
Argent	18	18

(1) Les prix du marché sont basés sur la moyenne du prix fixé à la clôture (PM) à Londres pour l'or et la moyenne du prix fixé pour l'argent et couvrent la période du 16 juin 2014 au 31 décembre 2014 afin de refléter le prix moyen depuis la mise en place de la redevance NSR sur la mine Canadian Malartic.

Devises

La Société est tributaire des fluctuations des taux de change puisque ses produits sont libellés en dollars US et que ses dépenses sont principalement libellées en dollars canadiens. Un dollar canadien plus faible, tel que nous l'avons connu dans les derniers mois, augmente les ventes présentées en dollars canadiens à l'état consolidé des résultats, puisque les ventes d'or et d'argent sont libellées en dollars US.

Le taux de change pour le dollar canadien versus le dollar US est indiqué ci-dessous :

	Haut	Bas	Moyenne	Clôture
2014	1,1643	1,0614	1,1045	1,1601
2013	1,0697	0,9839	1,0299	1,0636
2012	1,0418	0,9710	0,9996	0,9949
2011	1,0604	0,9449	0,9891	1,0170
2010	1,0778	0,9946	1,0299	0,9946

Principales informations financières annuelles

(en milliers de dollars, à l'exception des nombres d'onces et des montants par once et par action)

	2014 ⁽³⁾	2013 ⁽³⁾	2012 ⁽³⁾
Activités poursuivies :			
Produits	17 179	-	-
Perte d'exploitation	(1 735)	(16 284)	(8 159)
Perte nette	(2 095)	(28 684)	(21 570)
Perte nette par action de base et diluée	(0,05)	(0,66)	(0,56)
Total de l'actif	269 965	2 222 001	2 687 905
Flux de trésorerie d'exploitation des activités poursuivies ⁽¹⁾	5 894	(6 669)	(7 070)
Onces d'or reçues sous forme de redevances	12 327	-	-
Onces d'or vendues	12 327	-	-
Prix de vente moyen de l'or (par once vendue)			
En \$ CA	1 374	-	-
En \$ US ⁽²⁾	1 229	-	-
Actions en circulation (<i>en milliers</i>)			
Nombre moyen pondéré de base et dilué	45 964	43 719	38 858
Activités abandonnées :			
Produits	347 663	675 648	665 375
Charges (incluant la charge d'impôts sur le résultat et d'impôts miniers)	416 515	1 102 067	(553 017)
Bénéfice net (perte nette)	(68 852)	(426 419)	112 358
Gain net à la cession réputée	1 744 115	-	-
Bénéfice net (perte nette) des activités abandonnées	1 675 263	(426 419)	112 358
Bénéfice net (perte nette) par action de base et diluée	36,45	(9,75)	2,87
Onces d'or produites	249 454	475 277	388 478
Onces d'or vendues	241 707	464 991	394 603
Prix de vente moyen de l'or (par once vendue)			
En \$ CA	1 418	1 433	1 668
En \$ US ⁽²⁾	1 290	1 388	1 669

- (1) Avant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement.
(2) En fonction du taux de change en vigueur à la date des transactions.
(3) Données financières en dollars canadiens préparées conformément aux IFRS.

En 2014, la perte d'exploitation s'est élevée à 1,7 million de dollars tandis que la perte nette des activités poursuivies était de 2,1 million de dollars, comparativement à une perte d'exploitation de 16,3 millions de dollars et une perte nette des activités poursuivies de 28,7 millions de dollars en 2013. Les pertes nettes des activités poursuivies subies en 2014 et en 2013 sont principalement le résultat des dépenses d'exploration et d'évaluation, des radiations de projets d'exploration et des pertes de valeur sur placements. La Société n'a commencé à comptabiliser des produits de la vente d'or et d'argent issus de sa redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic qu'à compter du troisième trimestre de 2014.

Pour l'exercice 2013 et avant le 16 juin 2014, l'allocation des charges générales et administratives aux activités poursuivies a été estimée en fonction des activités transférées à la Société pour soutenir les activités d'exploration au Mexique et aux États-Unis ainsi que la gestion du portefeuille de placements. À compter du 16 juin 2014, les charges générales et administratives reflètent les activités courantes de la Société.

Les activités abandonnées reflètent les résultats des activités d'exploitation minière, d'exploration et d'évaluation de CMO au Canada jusqu'au 15 juin 2014, qui sont considérées comme ayant été cédées, et comprennent un gain à la cession réputée des actifs nets réalisé le 16 juin 2014.

Survol des résultats financiers

Sommaire des résultats financiers – Exercice 2014

- Produits de 17,2 millions \$ comparativement à aucun en 2013;
- Perte nette des activités poursuivies de 2,1 million \$ ou 0,05 \$ par action de base et diluée comparativement à une perte nette de 28,7 millions \$ ou 0,66 \$ par action de base et diluée en 2013;
- Bénéfice ajusté⁴ de 10,1 millions \$ ou 0,22 \$ par action⁴ comparativement à un bénéfice ajusté⁴ et un bénéfice ajusté par action⁴ nuls 2013;
- Perte d'exploitation des activités poursuivies de 1,7 million \$ en 2014 comparativement à 16,3 millions \$ en 2013; et
- Flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation poursuivies avant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement de 5,9 millions \$, comparativement à des flux de trésorerie nets négatifs de 6,7 millions \$ en 2013.

Pour l'exercice 2014, Osisko a subi une perte nette des activités poursuivies de 2,1 million de dollars (perte nette par action de 0,05 \$) comparativement à une perte nette de 28,7 millions de dollars en 2013 (perte nette par action de 0,66 \$). Les produits en 2014 se sont élevés à 17,2 millions de dollars issus de la vente de l'or et de l'argent reçus en vertu de la redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, comparativement à aucun en 2013. Les exploitants de la mine Canadian Malartic ont changé d'affinerie, ce qui a eu pour effet d'augmenter le délai entre l'expédition à l'affinerie et le crédit porté au compte d'Osisko, de telle sorte qu'un total de 1 881 onces d'or découlant du paiement en nature de la redevance de 5 % NSR n'ont été créditées au compte d'Osisko qu'en janvier 2015. La valeur marchande de ces 1 881 onces d'or s'élève à 2 268 000 \$ US (2 631 000 \$ CA) en fonction du prix fixé à la clôture (PM) à Londres en fin de journée le 30 décembre 2014, qui était de 1 206 \$ US/oz.

État consolidé des résultats

Le tableau suivant présente un résumé des états consolidés des résultats de la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2014 et 2013 (en milliers de dollars) :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Produits	(a) 17 179	-
Charges		
Charges générales et administratives	(b) (5 285)	(903)
Développement des affaires	(c) (3 344)	-
Exploration et évaluation	(d) (6 010)	(7 259)
Radiation d'immobilisations corporelles	(e) (4 275)	(8 122)
Perte d'exploitation	(1 735)	(16 284)
Autres produits (charges) nets (tes)	(f) 2 931	(12 274)
Bénéfice (perte) avant les impôts sur le résultat	1 196	(28 558)
Charge d'impôts sur le résultat	(g) (3 291)	(126)
Perte nette des activités poursuivies	(2 095)	(28 684)
Bénéfice net (perte nette) des activités abandonnées	(h) 1 675 263	(426 419)
Bénéfice net (perte nette)	1 673 168	(455 103)
Perte nette par action de base et diluée des activités poursuivies	(0,05)	(0,66)
Perte nette par action de base et diluée	36,40	(10,41)

⁴ Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Se référer à la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

(a) Les produits se présentent comme suit :

	2014			2013		
	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)
Or	1 375	12 327	16 944	-	-	-
Argent	20	11 915	235	-	-	-
			17 179			-

- (b) En 2014, les charges générales et administratives (G&A) étaient plus élevées qu'en 2013, à 5,3 millions de dollars comparativement à 0,9 million de dollars. Pour l'exercice 2013 et jusqu'au 15 juin 2014, l'allocation des charges G&A aux activités poursuivies a été estimée en fonction des activités transférées à la Société pour soutenir les activités d'exploration au Mexique et aux États-Unis ainsi que la gestion du portefeuille de placements. Depuis le 16 juin 2014, les charges G&A reflètent les salaires et les dépenses engagées pour soutenir l'entente de redevances ainsi que les frais liés au démarrage des activités, dont l'inscription initiale et les honoraires juridiques.
- (c) Les frais de développement des affaires reflètent les activités depuis le 16 juin 2014 uniquement, pour un total de 3,3 millions de dollars et comprennent les coûts associés à l'acquisition de Virginia de 1,6 million de dollars.
- (d) Les charges d'exploration et d'évaluation se sont élevées à 6,0 millions de dollars comparativement à 7,3 millions de dollars en 2013. En 2014, des travaux ont surtout été effectués au Mexique.
- (e) En 2014, les radiations d'immobilisations corporelles se sont élevées à 4,3 millions de dollars comparativement à 8,1 millions de dollars en 2013, en raison de l'abandon de projets d'exploration préliminaire au Mexique et aux États-Unis en 2014, et au Mexique, aux États-Unis et en Argentine en 2013.
- (f) Les autres produits nets en 2014 comprennent un gain net sur placements de 2,3 millions de dollars, un produit d'intérêts de 2,1 millions de dollars et un gain de change de 0,6 million de dollars, en partie contrebalancés par une charge de dépréciation sur actifs financiers de 1,6 million de dollars et un montant de 0,8 million de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées. En 2013, les autres charges nettes comprenaient une charge de dépréciation sur actifs financiers de 10,6 millions de dollars, une perte nette sur actifs financiers de 2,0 millions de dollars et un montant de 1,1 million de dollars qui représentait la quote-part de la perte d'entreprises associées, en partie compensés par un produit d'intérêts de 1,3 million de dollars.
- (g) Le taux d'imposition effectif en 2014 était de 275 % comparativement à 0,4 % en 2013. Les éléments qui ont eu une incidence sur les taux d'imposition effectifs en 2014 sont les pertes dans des juridictions étrangères non comptabilisées, les pertes antérieures au 16 juin 2014 qui ne sont pas comptabilisées aux fins de l'impôt, ainsi que certaines dépenses non déductibles associées aux coûts d'acquisition de Virginia. La charge d'impôts sur le résultat pour 2014 se rapporte entièrement aux impôts sur le résultat différés.
- (h) Les activités abandonnées reflètent les résultats des activités d'exploitation minière, d'exploration et d'évaluation de CMO au Canada jusqu'au 15 juin 2014, qui sont considérées comme ayant été cédées, et comprennent un gain à la cession réputée des actifs nets réalisé le 16 juin 2014.

Les résultats des activités d'exploitation minière, d'exploration et d'évaluation de CMO au Canada, qui sont considérées comme ayant été cédées, ont été reclassés dans les activités abandonnées tel que décrit ci-dessous :

	2014	2013
	\$	\$
Résultats des activités abandonnées :		
Gain net à la cession réputée	1 744 115	-
Résultats des activités abandonnées :		
Produits	347 663	675 048
Charges	(333 536)	(1 100 111)
Résultat net avant les impôts sur le résultat et les impôts miniers	14 127	(424 463)
Charge d'impôts sur le résultat et d'impôts miniers	(82 979)	(1 956)
Perte nette	(68 852)	(426 419)
Bénéfice net (perte nette) des activités abandonnées	1 675 263	(426 419)
Bénéfice net (perte nette) par action des activités abandonnées	36,45	(9,75)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, la perte nette des activités abandonnées était le résultat d'une charge de dépréciation sur le projet aurifère Hammond Reef d'un montant de 530,9 millions de dollars, en partie compensée par un recouvrement d'impôt différé s'y rapportant de 43,1 millions de dollars.

Liquidités et sources de financement en capital

Au 31 décembre 2014, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 175,2 millions de dollars comparativement à 161,4 millions de dollars au 31 décembre 2013.

L'acquisition de Virginia le 17 février 2015 s'est soldée par une augmentation des liquidités (incluant les placements temporaires) d'environ 60 millions de dollars et il est anticipé que le produit net du placement privé sous forme de bons spéciaux ajoutera un montant supplémentaire de 190,3 millions de dollars.

Par ailleurs, la Société a accès à des liquidités de jusqu'à 150 millions de dollars en vertu de sa facilité de crédit renouvelable pour acquérir des redevances et des flux de métaux générateurs de revenus.

Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les activités liées aux flux de trésorerie (en milliers de dollars) :

	2014	2013
	\$	\$
Flux de trésorerie des activités poursuivies		
Exploitation	5 894	(6 669)
Éléments du fonds de roulement	2 127	169
Activités d'exploitation	<u>8 021</u>	<u>(6 500)</u>
Activités d'investissement	(33 289)	(4 197)
Activités de financement	197 411	12 823
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	593	-
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des activités poursuivies	<u>172 736</u>	<u>2 126</u>
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des activités abandonnées	<u>(158 970)</u>	<u>66 050</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>13 766</u>	<u>68 176</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	<u>161 405</u>	<u>93 229</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	<u>175 171</u>	<u>161 405</u>

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies se sont élevés à 8,0 millions de dollars en 2014, comparativement à 6,5 millions de dollars utilisés en 2013. L'écart est principalement attribuable aux produits tirés des redevances en 2014, en partie contrebalancés par les charges G&A plus élevées.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'investissement poursuivies se sont élevés à 33,3 millions de dollars en 2014, comparativement à 4,2 millions de dollars en 2013. En 2014, des investissements supplémentaires ont été faits, à la hauteur de 15,2 millions de dollars dans Virginia, 10,0 millions de dollars dans Highland Copper Company Inc. (« Highland »), 4,9 millions de dollars dans NioGold, 1,0 million de dollars dans Nighthawk et 1,0 million de dollars dans Falco.

L'investissement dans Highland prend la forme d'un prêt garanti de 10,0 millions de dollars consenti en contrepartie, entre autres, d'une option de redevance variable de 3 % NSR sur tous les métaux produits sur le projet White Pine North, en voie d'être acquis par Highland. Highland a aussi accordé à Osisko l'option exclusive d'acquérir une redevance sur l'argent de 100 % NSR sur toute production future d'argent issue des projets White Pine North et Copperwood de Highland.

En 2014, la Société a aussi investi 150 000 \$ pour l'acquisition de droits de rachat visant une redevance NSR sur le Bloc Marban et le Bloc Malartic Hygrade-NSM. La Société a aussi investi 1,1 million de dollars en immobilisations corporelles, principalement en activités d'exploration et d'évaluation au Mexique, comparativement à 5,2 millions de dollars en 2013.

En 2014, la Société a vendu des placements pour un produit de 0,1 million de dollars comparativement à 1,0 million de dollars en 2013.

Activités de financement

En 2014, la trésorerie générée par les activités de financement poursuivies s'est élevée à 197,4 millions de dollars, comparativement à 12,8 millions de dollars en 2013. En 2014, les flux de trésorerie ont été générés de l'émission d'actions dans le cadre de placements privés, de la levée d'options et de bons de souscription et en vertu du régime d'achat d'actions. En 2013, des actions avaient été émises dans le cadre de la levée d'options et en vertu du régime d'achat d'actions.

Le tableau suivant résume les financements complétés en 2014 et en 2013 :

	Nombre d'actions/ d'unités	Prix (\$)	Produit brut (000 \$)	Produit net (000 \$)
2014 – après le 16 juin				
Placements privés ⁽ⁱ⁾	2 794 411	15,03	42 000	39 173
Total	2 794 411		42 000	39 173
2014 – avant le 16 juin⁽ⁱⁱ⁾				
Levée d'options	12 415 151	6,33	78 575	78 575
Levée de bons de souscription	12 500 000	6,25	78 125	78 125
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés – Part des employés	261 970	5,97	1 567	1 567
Total	25 177 121		158 267	158 267
2013⁽ⁱⁱ⁾				
Placement privé – Actions accréditives	1 416 400	6,25	8 853	8 791
Levée d'options	668 634	2,58	1 725	1 725
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés – Part des employés	461 768	5,00	2 307	2 307
Total	2 546 802		12 885	12 823

(i) Le 17 novembre 2014, Osisko a clôturé deux placements privés dans le cadre desquels Osisko a émis un total de 2 794 411 actions ordinaires à la Caisse de dépôt et placement du Québec et au Fonds de solidarité FTQ au prix de 15,03 \$ par action ordinaire, pour un produit brut total de 42 millions de dollars.

(ii) Excluant l'effet du regroupement d'actions en vertu duquel, pour chaque action ordinaire de CMO en leur possession, les actionnaires ont reçu un dixième d'une action ordinaire de la Société.

Information trimestrielle

L'information financière trimestrielle sélectionnée pour les huit derniers trimestres financiers est présentée ci-dessous (en milliers de dollars, à l'exception des montants par action) :

	2014 ⁽³⁾				2013 ⁽³⁾			
	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Trésorerie ⁽¹⁾	175 171	156 757	156 741	258 078	210 455	171 590	153 695	139 278
Fonds de roulement	171 135	156 082	155 588	178 409	132 350	80 055	83 595	68 731
Actif total	269 965	192 917	189 287	2 266 385	2 222 001	2 188 005	2 168 856	2 716 288
Dette à long terme	-	-	-	311 046	316 951	328 568	331 459	335 949
Capitaux propres	263 226	191 196	187 742	1 761 244	1 731 068	1 706 919	1 690 138	2 180 064
Bénéfice (perte) des activités poursuivies attribuable aux actionnaires d'Osisko	(2 182)	5 833	(2 250)	(3 496)	(8 468)	(3 877)	(11 345)	(4 994)
Bénéfice (perte) net (te) par action de base et diluée des activités poursuivies	(0,04)	0,12	(0,05)	(0,08)	(0,19)	(0,09)	(0,26)	(0,11)
Bénéfice (perte) attribuable aux actionnaires Osisko	(2 182)	5 833	1 645 276	24 241	10 488	9 755	(492 762)	17 416
Bénéfice (perte) net (te) par action de base	(0,04)	0,12	36,88 ⁽⁴⁾	0,55	0,24	0,22	(11,28)	0,40
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)								
- De base et dilué	48 534	46,700 ⁽⁴⁾	44,608 ⁽⁴⁾	43 955	43 837	43 719	43 670	43 650
Prix de l'or (moyen en \$ US)	1 201	1 282	1 288	1 293	1 276	1 326	1 415	1 632
Taux de change à la clôture ⁽²⁾ (\$ US/\$ CA)	1,1601	1,1208	1,0676	1,1053	1,0636	1,0285	1,0512	1,0156

(1) Inclut la trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie affectée et les placements temporaires.

(2) Taux à midi de la Banque du Canada.

(3) Données financières en dollars canadiens, préparées conformément aux IFRS.

(4) Ajusté pour refléter les 1.2 million d'actions détenues en fiducie.

Durant le deuxième trimestre de 2014, la Société a comptabilisé un gain net de 1,7 milliard de dollars découlant de la cession réputée de la majorité de ses actifs, expliqué plus en détail à la rubrique *Activités abandonnées*. Au deuxième trimestre de 2014, la réduction de l'actif total et des capitaux propres et l'élimination de la dette à long terme totale s'expliquent également par cette cession réputée.

Résultats du quatrième trimestre

- Produits de 7,6 millions \$ comparativement à aucun en 2013;
- Perte nette des activités poursuivies de 2,2 millions \$ ou 0,04 \$ par action de base et diluée, comparativement à une perte nette de 8,5 millions \$ ou 0,19 \$ par action de base et diluée en 2013;
- Bénéfice ajusté⁵ de 3,1 millions \$ ou 0,06 \$ par action⁵ comparativement à un bénéfice ajusté⁵ et un bénéfice ajusté par action⁵ nuls en 2013;
- Perte d'exploitation de 0,4 million \$ en 2014 comparativement à 2,6 millions \$ en 2013;
- Flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation avant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement de 2,6 millions \$, comparativement à des flux négatifs de 1,7 million \$ en 2013.

⁵ Le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Se référer à la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Au quatrième trimestre de 2014, Osisko a subi une perte nette des activités poursuivies de 2,2 millions de dollars (perte nette par action de 0,04 \$) comparativement à une perte nette de 8,5 millions de dollars en 2013 (perte nette par action de 0,19 \$). La perte nette pour le trimestre tient compte des produits de 7,6 millions de dollars issus de la vente d'or et d'argent reçus en vertu de la redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic. Les exploitants de la mine Canadian Malartic ont changé d'affinerie, ce qui a eu pour effet d'augmenter le délai entre l'expédition à l'affinerie et le crédit porté au compte d'Osisko, de telle sorte qu'un total de 1 881 onces d'or découlant du paiement en nature de la redevance de 5 % NSR n'ont été créditées au compte d'Osisko qu'en janvier 2015. La valeur marchande de ces 1 881 onces d'or s'élève à 2 268 000 \$ US (2 631 000 \$ CA) en fonction du prix fixé à la clôture (PM) à Londres en fin de journée le 30 décembre 2014, qui était de 1 206 \$ US/oz.

Les résultats financiers du quatrième trimestre sont présentés ci-dessous (en milliers de dollars) :

		2014	2013
		\$	\$
Produits	(a)	7 608	-
Charges			
Charges générales et administratives	(b)	(3 095)	(192)
Développement des affaires	(c)	(2 711)	-
Exploration et évaluation	(d)	(750)	(1 475)
Radiation d'immobilisations corporelles	(e)	(1 444)	(950)
Perte d'exploitation		(392)	(2 617)
Autres charges nettes	(f)	(344)	(5 791)
Perte avant les impôts sur le résultat		(736)	(8 408)
Charge d'impôts sur le résultat	(g)	(1 446)	(60)
Perte nette des activités poursuivies		(2 182)	(8 468)
Bénéfice net des activités abandonnées	(h)	-	18 956
Bénéfice net (perte nette)		(2 182)	10 488
Perte nette par action de base et diluée des activités poursuivies		(0,04)	(0,19)
Bénéfice net (perte nette) par action de base et diluée		(0,04)	0,24

(a) Les produits se présentent comme suit :

	Trois mois terminés le 31 décembre 2014			Trois mois terminés le 31 décembre 2013		
	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces vendues	Total des produits (000 \$)
Or	1 369	5 484	7 507	-	-	-
Argent	19	5 392	101	-	-	-
			<u>7 608</u>			-

(b) Pour les trois mois terminés le 31 décembre 2014, les charges G&A étaient plus élevées qu'en 2013, à 3,1 millions de dollars. Pour 2013 et jusqu'au 15 juin 2014, l'allocation des charges G&A aux activités poursuivies a été estimée en fonction des activités transférées à la Société pour soutenir les activités d'exploration au Mexique et aux États-Unis ainsi que la gestion du portefeuille de placements. Depuis le 16 juin 2014, les charges G&A reflètent les salaires et les dépenses engagées pour soutenir l'entente de redevances ainsi que les frais liés au démarrage des activités, dont l'inscription initiale et les honoraires juridiques.

(c) Les frais de développement des affaires reflètent les activités depuis le 16 juin 2014, pour un total de 2,7 millions de dollars au quatrième trimestre de 2014 et comprennent les coûts associés à l'acquisition de Virginia de 1,4 million de dollars.

- (d) Les charges d'exploration et d'évaluation se sont élevées à 0,8 million de dollars au quatrième trimestre de 2014 comparativement à 1,5 million de dollars à la même période en 2013. En 2014, des travaux ont surtout été effectués au Mexique.
- (e) Au cours du trimestre terminé le 31 décembre 2014, les radiations d'immobilisations corporelles se sont élevées à 1,4 million de dollars comparativement à 1,0 million de dollars au quatrième trimestre de 2013, en raison de l'abandon de projets d'exploration préliminaire au Mexique au quatrième trimestre de 2014, et au Mexique, aux États-Unis et en Argentine au quatrième trimestre de 2013.
- (f) Les autres charges au quatrième trimestre de 2014 comprennent une perte nette sur actifs financiers de 0,7 million de dollars et un montant de 0,2 million de dollars qui représente la quote-part de la perte d'entreprises associées, en partie compensés par un produit d'intérêts de 0,6 million de dollars et un gain de change de 0,4 million de dollars. Au quatrième trimestre de 2013, les autres charges nettes comprenaient une charge de dépréciation sur actifs financiers de 6,0 millions de dollars et un montant de 0,4 million de dollars qui représentait la quote-part de la perte d'entreprises associées, en partie compensés par un produit d'intérêts de 0,4 million de dollars.
- (g) Le taux d'imposition effectif au quatrième trimestre de 2014 était de -196 % comparativement à -1 % au quatrième trimestre de 2013. Les éléments qui ont eu une incidence sur les taux d'imposition effectifs au quatrième trimestre de 2014 sont les pertes dans des juridictions étrangères non comptabilisées, ainsi que certaines dépenses non déductibles associées aux coûts d'acquisition de Virginia. La charge d'impôts sur le résultat au quatrième trimestre de 2014 se rapporte entièrement aux impôts sur le résultat différés.
- (h) Les activités abandonnées reflètent les résultats des activités d'exploitation minière, d'exploration et d'évaluation de CMO au Canada, qui sont considérées comme ayant été cédées le 16 juin 2014.

Les résultats des activités d'exploitation minière, d'exploration et d'évaluation de CMO au Canada, qui sont considérées comme ayant été cédées, ont été reclassés dans les activités abandonnées tel que décrit ci-dessous :

	Trois mois terminés le 31 décembre	
	2014	2013
	\$	\$
Résultats des activités abandonnées :		
Gain net à la cession réputée	-	-
Résultats des activités abandonnées :		
Produits	-	185 774
Charges	-	(152 762)
Bénéfice net avant les impôts sur le résultat et les impôts miniers	-	33 012
Charge d'impôts sur le résultat et d'impôts miniers	-	(14 056)
Bénéfice net	-	18 956
Bénéfice net des activités abandonnées	-	18 956
Bénéfice net par action des activités abandonnées	-	0,43

Perspectives

Les perspectives de Redevances Aurifères Osisko pour 2015 reposent sur les prévisions connues pour la mine Canadian Malartic telles qu'elles sont publiées par Yamana et Agnico Eagle, et celles pour la mine Éléonore publiées par Goldcorp.

La production attribuable à la Société en vertu de redevances pour 2015 est estimée à 28 000 onces d'or provenant de la mine Canadian Malartic et entre 2 600 et 3 400 onces d'or provenant de la mine Éléonore. La Société prévoit aussi poursuivre ses programmes d'exploration dans la région de la Baie-James sur les propriétés détenues par Virginia, pour un montant d'environ 11 millions de dollars, dont environ 9 millions de dollars ont été financés par les actions accréditives et les partenaires institutionnels québécois.

Obligations contractuelles et engagements

La Société s'est engagée à effectuer des paiements minimaux en vertu de contrats de location à long terme pour des espaces à bureaux, lesquels viennent à échéance au plus tard en 2019. Au 31 décembre 2014, les paiements minimums résiduels en vertu de ces contrats de location étaient d'environ 4 569 000 \$ répartis de la façon suivante :

	\$
2015	1 197
2016	866
2017	802
2018	852
2019	852
	<u>4 569</u>

Transactions entre parties liées

La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous (en milliers de dollars) :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Salaires et avantages à court terme du personnel	2 232	173
Rémunération fondée sur des actions	1 415	-
	<u>3 647</u>	<u>173</u>
Rémunération comprise dans les activités abandonnées ⁽ⁱ⁾	<u>30 981</u>	<u>11 182</u>

- (i) En 2014, les activités abandonnées comprennent un montant de 14,9 millions de dollars en indemnités de départ pour les dirigeants suite à la transaction avec Yamana et Agnico Eagle.

En 2013, les principaux dirigeants ont participé à des placements privés sans intermédiaire de CMO et ont acquis 66 000 actions accréditatives (6 600 actions accréditatives après le regroupement d'actions) pour un produit brut de 412 500 \$. Les actions accréditatives ont été acquises aux mêmes termes et conditions s'appliquant à tous les souscripteurs.

Il n'y a aucune autre transaction entre parties liées.

Arrangements hors bilan

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

Données sur les actions en circulation

Au 18 février 2015, 81 655 679 actions ordinaires étaient émises et en circulation, en excluant un total de 1 200 000 actions ordinaires détenues par un agent fiduciaire dans l'éventualité de la conversion des débetures convertibles contractées par CMO. Si l'option de conversion n'est pas exercée d'ici le 16 juin 2017, les actions détenues par un agent fiduciaire seront retournées à la Société pour annulation. En tout, 2 597 170 options d'achat d'actions ordinaires étaient en circulation visant l'achat d'actions ordinaires dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions de la Société.

Événements subséquents

Acquisition de Mines Virginia inc.

Le 17 novembre 2014, Osisko et Mines Virginia inc. (« Virginia »), une société d'exploration minière active dans le Nord du Québec et détentrice d'une redevance variable de 2,0 % à 3,5 % dans la propriété aurifère Éléonore exploitée par Goldcorp Inc., ont annoncé la conclusion d'une entente définitive de regroupement des deux sociétés. Suivant les termes de l'entente, structurée sous la forme d'un plan d'arrangement, chaque action de Virginia a été échangée pour 0,92 action d'Osisko.

La transaction a été clôturée le 17 février 2015 et Osisko a acquis toutes les actions en circulation de Virginia et a émis un total de 29 964 240 actions ordinaires aux actionnaires de Virginia. Avant la clôture de la transaction, Osisko détenait 3 562 616 actions ordinaires qui ont généré un gain de 7 948 000 \$ à la date de clôture. Selon le cours de clôture des actions ordinaires d'Osisko le 13 février 2015 de 16,31 \$ (la clôture de la transaction a été complétée avant l'ouverture des marchés le 17 février 2015 et les marchés étaient fermés le 16 février 2015), la contrepartie totale s'élève à environ 488,7 million de dollars. De plus, Osisko a émis 1 695 770 options sur actions en tant qu'options de remplacement de Virginia en fonction du même ratio d'échange que pour les actions. Le prix de levée moyen pondéré des options de remplacement émis est de 8,75\$ et la juste valeur a été évaluée à 13 685 000 \$. Les frais de transaction en lien avec l'acquisition et engagés en 2014 s'élèvent à environ 1 572 000 \$. Le regroupement d'Osisko et de Virginia permet de diversifier le portefeuille d'actifs dans des secteurs à faible risque géopolitique et améliore la situation financière de la société regroupée.

Placement privé par voie de prise ferme de 200 millions de dollars

Le 21 janvier 2015, Osisko a annoncé la conclusion d'une entente avec un syndicat de preneurs fermes, lesquels ont convenu d'acquérir, sur la base d'un placement privé par voie de prise ferme, 10 960 000 bons de souscription spéciaux de la Société (« bons spéciaux ») au prix de 18,25 \$ par bon spécial, pour un produit brut totalisant 200 020 000 \$. Chaque bon spécial confère au porteur le droit d'acquérir, sans verser de contrepartie supplémentaire, une unité (« unité ») d'Osisko, chaque unité étant composée d'une action ordinaire (« action ordinaire ») d'Osisko et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier étant un « bon de souscription ») d'Osisko. Chaque bon de souscription entier confèrera au porteur le droit d'acheter une action ordinaire d'Osisko au prix de 36,50 \$ par action ordinaire, pour une période de 84 mois suivant la date de clôture.

Le placement a été complété le 18 février 2015 et Osisko a émis 10 960 000 bons de souscription spéciaux pour un produit brut totalisant 200 020 000 \$. Les frais de transaction sont estimés à 10 279 000 \$ pour un produit net totalisant 189 741 000 \$.

Risques et incertitudes

La Société est un détenteur de redevances et un investisseur qui exerce ses activités dans une industrie tributaire d'un certain nombre de facteurs, dont les risques liés à l'environnement, au contexte réglementaire et politique, à la découverte de réserves pouvant être exploitées de façon économique, et à la capacité des tiers exploitants de maintenir une production économiquement rentable. Un placement dans les actions ordinaires de la Société est assujéti à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Avant d'investir dans les actions ordinaires de la Société, un investisseur devrait s'assurer soigneusement les risques décrits ci-dessous et les autres renseignements communiqués aux organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières. Si un ou plusieurs des risques décrits ci-dessous se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société, et les investisseurs pourraient perdre une part considérable de leur investissement.

Il existe des risques importants qui, selon la direction, pourraient avoir une incidence sur les opérations de la Société. Pour de plus amples informations sur les risques et incertitudes, veuillez vous référer à la rubrique « Facteurs de risque » de notre plus récente Notice Annuelle déposée auprès des autorités canadiennes de réglementation sur SEDAR (www.sedar.com).

Contrôles de divulgation de l'information et contrôles internes à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables de l'établissement et du maintien des contrôles et des procédures de communication de l'information (« CPCI »), de même que du respect de la politique de communication de l'information adoptée par la Société. La politique de communication de l'information exige de tous les employés qu'ils informent la haute direction de toute information importante susceptible d'avoir une incidence sur la Société afin que cette dernière puisse évaluer cette information et en discuter de manière à déterminer la nécessité et le moment d'une présentation publique.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière sont également responsables de la conception des contrôles internes à l'égard de l'information financière (« CIIF »). Ils doivent s'assurer que toutes les opérations soient efficacement approuvées, identifiées, puis enregistrées en temps opportun dans un système d'information comptable bien conçu, fiable et bien compris de manière à réduire les risques d'inexactitudes, de défaut dans la représentation des opérations, de défaut dans l'enregistrement des opérations nécessaires à la préparation des états financiers conformément aux IFRS, d'encaissements et de décaissements non autorisés et d'incapacité à fournir l'assurance que les acquisitions et les cessions d'actifs non autorisés puissent être décelées. Les procédures de contrôle interne impliquent une séparation des tâches en ce qui a trait à la réception, l'approbation, l'encodage et la manipulation des factures, l'entrée des opérations dans les comptes, l'écriture des chèques et des demandes de transferts et exigent également deux signatures pour tous les paiements.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué s'il y avait eu des changements aux CIIF au cours des trois mois terminés le 31 décembre 2014 qui auraient eu une incidence importante ou qui pourraient raisonnablement avoir une incidence importante sur les CIIF. Il n'y a eu aucun changement aux CIIF au cours des trois mois terminés le 31 décembre 2014. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué l'efficacité des CPCI et des CIIF de la Société conformément au Règlement 52-109 émis par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ils sont arrivés à la conclusion qu'au 31 décembre 2014, la conception et la mise en œuvre des CPCI et des CIIF de la Société étaient adéquats et permettaient de fournir une assurance raisonnable à l'effet que les informations importantes à l'égard de ce rapport, des états financiers consolidés annuels et des autres informations à présenter leur étaient communiquées en temps opportun et tel que requis, et que les états financiers présentaient une image fidèle, dans tous les aspects importants, de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société au 31 décembre 2014. Le chef de la direction et le chef de la direction financière sont également arrivés à la conclusion qu'aucune faiblesse importante n'existait dans la conception des CIIF.

La direction de la Société, incluant le chef de la direction et le chef de la direction financière, croit que tous les contrôles et procédures de divulgation et tous les contrôles internes à l'égard de l'information financière, aussi bien conçus soient-ils, peuvent comprendre des limites inhérentes. Par conséquent, même ces systèmes réputés pour leur efficacité ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable d'atteindre les objectifs du système de contrôle.

Base d'établissement des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« *International Financial Reporting Standards* » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board*. Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les états financiers consolidés sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées au cours de l'exercice financier précédent, exception faite de la présentation des intérêts aux états consolidés des flux de trésorerie telle que discuté ci-dessous.

Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans chacun des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités trimestriels de 2014 sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées par la Société dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, exception faite de la présentation des intérêts aux états consolidés des flux de trésorerie. En effet, les produits d'intérêts et les charges d'intérêts étaient auparavant classés dans les activités d'investissement et les activités de financement respectivement à l'état consolidé des flux de trésorerie. Suivant le changement survenu au niveau des activités d'affaires d'Osisko, la direction considère que le classement des produits d'intérêts et des charges d'intérêts dans les activités d'exploitation reflète plus adéquatement les activités actuelles d'acquisition et de gestion de redevances de métaux précieux, d'autres redevances de haute qualité et d'intérêts similaires au Canada et ailleurs dans le monde. Par conséquent, les produits d'intérêts de 1 340 000 \$ inclus dans les activités d'investissement en 2013 ont été reclassés dans les activités d'exploitation, tandis que les charges d'intérêts de 22 314 000 \$ incluses dans les activités de financement abandonnées en 2013 ont été reclassées dans les activités d'exploitation abandonnées.

Les conventions comptables significatives d'Osisko sont décrites en détail dans les notes aux états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Estimations et jugements comptables critiques

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés être raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimés nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les prix cotés du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours de périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier. Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 déposés sur SEDAR (www.sedar.com).

Normes d'information récemment publiées

Nouvelle norme comptable émise et en vigueur

IFRIC 21, Droits ou taxes (« IFRIC 21 »)

En mai 2013, l'IASB a émis l'interprétation IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*) 21, Droits ou taxes. IFRIC 21 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014 et doit être appliquée de façon rétrospective. IFRIC 21 fournit des directives sur le traitement comptable des droits ou des taxes conformément à IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels. L'interprétation définit les droits ou les taxes comme un déboursé provenant d'une entité imposé par un gouvernement conformément au cadre législatif et confirme qu'une entité doit comptabiliser un passif pour des droits ou des taxes uniquement lorsque l'événement générateur de droits ou de taxes spécifié dans le cadre législatif se produit.

La Société a adopté IFRIC 21 à compter du 1^{er} janvier 2014. Ce changement a été fait conformément aux dispositions transitoires applicables. L'adoption d'IFRIC 21 n'a pas eu d'incidence sur la Société.

Normes comptables émises mais pas encore en vigueur

La Société n'a pas encore adopté certaines normes, interprétations des normes existantes et modifications qui ont été publiées mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 1^{er} janvier 2014. Plusieurs de ces mises à jour ne s'appliquent pas à la Société et ne sont donc pas abordées dans les présentes.

IFRS 9, Instruments financiers (« IFRS 9 »)

En novembre 2009 et en octobre 2010, l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») a émis la première phase de la norme IFRS 9, Instruments financiers. En novembre 2013, l'IASB a émis une nouvelle norme générale pour la comptabilité de couverture qui fait désormais partie de IFRS 9. La version finale d'IFRS 9 a été émise en juillet 2014 et comporte une troisième catégorie d'évaluation pour les actifs financiers (à la juste valeur par le biais du résultat global) ainsi qu'un modèle unique d'évaluation des pertes de valeurs prospectives basé sur la « perte attendue ».

Cette norme fait partie d'un projet plus étendu visant à remplacer IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation (« IAS 39 »). IFRS 9 remplace les multiples modèles de classification et d'évaluation actuels pour les actifs et les passifs financiers avec un modèle unique qui ne comporte que trois catégories : au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat global, et à la juste valeur par le biais du résultat net. Le choix de classification dépend du modèle d'affaires de l'entité et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels associés à l'actif ou au passif financier. Elle introduit également de nouveaux changements s'appliquant aux passifs financiers et rapproche la comptabilité de couverture à la gestion du risque. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, bien que l'adoption anticipée soit permise. La direction évalue présentement l'impact que cette norme aura sur ses états financiers consolidés.

IFRS 15, Produits provenant de contrats avec les clients (« IFRS 15 »)

En mai 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 15, Produits provenant de contrats avec les clients. IFRS 15 remplace toutes les normes antérieures de comptabilisation des produits, y compris IAS 18, Produits, et les interprétations s'y rapportant, comme IFRIC 13, Programmes de fidélisation de la clientèle. La norme précise les exigences pour la comptabilisation des produits. En particulier, la nouvelle norme introduit un cadre global dont le principe directeur veut que l'entité comptabilise les produits d'une façon qui dépeint le transfert de biens et services promis en un montant qui reflète la contrepartie à laquelle l'entité est en droit de s'attendre en échange pour ces biens et services. La norme introduit des orientations plus prescriptives que celles énoncées dans les normes antérieures et pourrait donner lieu à des changements quant au

moment où certains types de produits sont comptabilisés. La nouvelle norme aura également pour effet qu'une plus grande quantité d'information sera présentée à propos des produits, de telle sorte qu'une entité fournirait des informations détaillées quant à la nature, au montant, au moment et à l'incertitude des produits et des flux de trésorerie découlant des contrats de l'entité avec ses clients. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017, bien que l'adoption anticipée soit permise. La direction évalue présentement l'impact que cette nouvelle norme aura sur ses états financiers consolidés.

Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS

La Société a inclus certaines mesures non conformes aux IFRS, y compris le « *bénéfice ajusté* » et le « *bénéfice ajusté par action* » afin d'ajouter de l'information à ses états financiers consolidés, lesquels sont présentés conformément aux IFRS.

La Société croit que ces mesures, ainsi que les mesures déterminées en conformité avec les normes IFRS, permettent aux investisseurs de mieux comprendre et d'évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires employées par d'autres sociétés. Les données visent à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS.

Bénéfice ajusté et bénéfice ajusté par action

Le « *bénéfice ajusté* » est défini comme la « *perte nette des activités poursuivies* » moins certains éléments : l'« *allocation des dépenses antérieures au 16 juin 2014* », la « *radiation d'immobilisations corporelles et de propriétés minières* », le « *gain latent (perte latente) sur actifs financiers* », la « *dépréciation de placements disponible à la vente* », la « *quote-part de la perte d'entreprises associées* » et la « *charge d'impôts sur le résultat différés* » ainsi que d'autres éléments inhabituels comme les frais de transaction.

Le *bénéfice ajusté par action* est obtenu du « *bénéfice ajusté* » divisé par le « *nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation* » pour la période.

	Trois mois terminés le 31 décembre		Exercices terminés le 31 décembre	
	2014	2013	2014	2013
<i>(en milliers de dollars, à l'exception des données par action)</i>				
Perte nette des activités poursuivies pour la période	(2 182)	(8 468)	(2 095)	(28 684)
Ajustements :				
Allocation des dépenses antérieures au 16 juin 2014	-	1 260	2 913	6 669
Radiation d'immobilisations corporelles	1 444	950	4 275	8 122
Perte latente (gain latent) sur actifs financiers	737	(168)	(2 320)	1 973
Dépréciation d'actifs disponibles à la vente	-	6 013	1 612	10 645
Quote-part de la perte d'entreprises associées	242	353	824	1 149
Frais de transaction – Mines Virginia inc.	1 448	-	1 572	-
Charge d'impôts sur le résultat différés	1 446	60	3 291	126
Bénéfice ajusté	3 135	-	10 072	-
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	48 534	43 719	45 964	43 680
Bénéfice ajusté par action	0,06	-	0,22	-

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce rapport de gestion peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés dans ce rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements futurs, des développements ou des performances qu'Osisko prévoit, y compris les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les estimations des recettes futures, les exigences de capital supplémentaire, l'estimation des réserves minières et des ressources minérales, les estimations de production, les coûts de production et les revenus, la demande future et les prix des produits de base, les perspectives et occasions d'affaires, sont des énoncés prospectifs. En outre, les énoncés (y compris les données figurant dans les tableaux) sur les réserves et les ressources et les onces d'équivalent or sont des énoncés prospectifs, car ils impliquent une évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variantes (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire, incluant notamment le rendement des actifs d'Osisko et la réalisation des avantages qui devraient découler de l'acquisition de Virginia. Bien qu'Osisko soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs et ne garantissent pas les résultats futurs, de telle sorte que les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, citons notamment les fluctuations des prix des commodités qui sous-tendent les redevances détenues par Osisko (or et argent); les fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain; les changements réglementaires dans les gouvernements nationaux et locaux, y compris l'octroi des permis et les politiques fiscales; la réglementation et les développements politiques ou économiques dans les juridictions où sont situées les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt ou par l'entremise desquelles ils sont détenus; les risques liés aux exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance; les opportunités d'affaires qui deviennent disponibles ou qui sont poursuivies par Osisko; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché ou les conditions économiques générales; les litiges concernant tout titre, permis ou licence liés à des intérêts sur l'une des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt; des difficultés relatives au développement, à l'obtention de permis, aux infrastructures, à l'exploitation ou aux aspects techniques sur l'une des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur l'une des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques et métallurgiques inhabituelles ou imprévues, des affaissements ou des effondrements de terrains, des inondations et autres catastrophes naturelles ou des troubles civils ou d'autres risques non assurés. Les énoncés prospectifs figurant dans ce rapport de gestion sont basés sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment : l'exploitation continue des propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures; l'exactitude des énoncés publics et de l'information publiée par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes; l'absence de changement défavorable important dans le prix des commodités qui sous-tendent le portefeuille d'actifs; l'absence de changement défavorable concernant les propriétés à l'égard desquelles Osisko détient une redevance ou un autre intérêt; l'exactitude de la divulgation publique des attentes relatives au développement de propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus. Pour plus d'information sur les risques, incertitudes et hypothèses, prière de vous référer à la notice annuelle d'Osisko et à l'annexe I de la circulaire d'information de la direction de CMO qui a créé Osisko, lesquelles ont été déposées sur SEDAR et fournissent également d'autres hypothèses générales en lien avec ces énoncés. Osisko met en garde le lecteur à l'effet que la liste des risques et incertitudes ci-dessus n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs qui fondent leur opinion sur les énoncés prospectifs compris dans les présentes devraient porter une attention particulière aux facteurs mentionnés ci-dessus, ainsi qu'aux incertitudes qu'ils sous-tendent et aux risques qu'ils comportent. Osisko est d'avis que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais il n'y a aucune garantie que ces attentes s'avéreront exactes et par conséquent, l'on ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs compris dans ce rapport de gestion. Ces énoncés sont établis en date du présent rapport de gestion. Osisko n'assume aucune obligation d'actualiser publiquement ni de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par les lois applicables.

(signé) Sean Roosen

Sean Roosen
Président du conseil et chef de la direction

Le 18 février 2015

(signé) Elif Lévesque

Elif Lévesque
Vice-présidente, Finances et chef de la direction
financière

Informations sur la Société

Siège social

1100 av. des Canadiens-de-Montréal
Bureau 300
Montréal, Québec, Canada H3B 2S2
Téléphone : (514) 940-0070
Télécopieur : (514) 940-0669
Courriel : info@osiskogr.com

Site Web : www.osiskogr.com

Administrateurs

Sean Roosen, président du conseil et chef de la direction
Joanne Ferstman, administratrice en chef
Françoise Bertrand
Victor H. Bradley
Pierre Labbé
Charles E. Page
John Burzynski, premier vice-président, expansion des affaires
André Gaumond, premier vice-président, développement et
exploration nordiques

Dirigeants

Sean Roosen, président du conseil et chef de la direction
Bryan A. Coates, président
John Burzynski, vice-président principal, développement corporatif
André Gaumond, vice-président principal, développement
du Nord-du-Québec et exploration
Elif Lévesque, vice-présidente, finances et chef de la direction
financière
Paul Archer, vice-président, exploration du Nord
André Le Bel, vice-président, affaires juridiques et secrétaire
corporatif
Joseph de la Plante, vice-président, développement corporatif

Haute direction – services techniques

Luc Lessard, président, Groupe Minier Osisko
Robert Wares, géologue en chef, Groupe Minier Osisko

Conseillers juridiques

Bennett Jones LLP
Lavery, de Billy LLP

Auditeurs

PricewaterhouseCoopers, s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Agent de transfert

Société canadienne de transfert d'actions inc.

Inscription en bourse

Bourse de Toronto - OR